

BULLETIN D'ADHESION A L'ADEFOBEL POUR 2016
**ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT FORESTIER
DES CANTONS DE BELMONT ET CHARLIEU,**

A renvoyer au trésorier : **GILLES SARNIN, JUIN, 42670 ECOCHE**
Impérativement avant le 1er mars de l'année en cours

Nom: _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse Mail (en majuscules) : _____

déclare être propriétaire, usufruitier, nu-propriétaire (rayer les mentions inutiles)
pour une **surface totale de :** **hectares** **ares** **centiares,**

ATTENTION : suite au changement d'assureur, il est impératif que TOUTES les parcelles forestières que vous possédez soient déclarées pour bénéficier de la garantie Responsabilité Civile souscrite par l'ADEFOBEL, auprès de **Générali**.
Utilisez le tableau au verso pour nous transmettre le détail de vos parcelles.

Adhésion au Syndicat des Sylviculteurs :

Vous pouvez (facultatif) adhérer au **Syndicat des Sylviculteurs de la Loire**, qui **défend les intérêts des propriétaires forestiers**, si vous avez jusqu'à 25 ha de bois, en payant **une seule cotisation forfaitaire** cumulée avec celle de l'Adefobel
Au delà de 25 ha, contactez le Syndicat au 04 77 92 12 38

Barème des cotisations pour 2016 :

La cotisation de l'Adefobel comprend l'abonnement (6€) à la revue « le Forestier Privé » et son supplément « Forêts privées de la Loire »

Surface :	Adefobel	Syndicat	Les 2 adhésions
• Jusqu'à 2 ha	13,5 €	5 €	18,5 €
• De 2 à 5 ha	18,5 €	5 €	23,5 €
• De 5 à 25 ha	24 €	10 €	34 €
• plus de 25 ha	26 €		

Je demande à adhérer :

- à l'ADEFOBEL
- à l'ADEFOBEL et au SYNDICAT (**rayer la mention inutile**)

pour l'année civile 2016 et règle ma cotisation annuelle **par un seul chèque libellé à l'ordre de l'ADEFOBEL.**

Date et signature

